



## Stage à l'étranger en télétravail depuis la France

-----  
Par Christo1

Bonjour,

Malgré les complications dûe à la pandémie j'ai réussi à trouvé un stage de 6 mois qui sera entièrement en télétravail mais un problème se pose. Le siège social de mon employeur est basé en Irlande et son comptable irlandais lui a indiqué qu'il ne peut pas me rémunérer car je suis en France et non en Irlande et du fait qu'il n'a aucune succursale en France et ne compte pas en ouvrir une.

Existe il un moyen de me faire rémunérer ? Le cas échéant puis-je refuser la gratification et faire ce stage bénévolement malgré l'obligation de rémunération pour un stage de plus de 2 mois.